

Strong n°03792
Prononciation [keth-awb']

[Voir les versets relatifs](#)

Définition

1. un écrit
1. écriture, inscription
2. décret écrit, exigence écrite

Étymologie

> כתָב - קְתֻב

correspondant à [kathab 03791](#)

Nature du mot

Nom masculin

Voir aussi

Voir définition [kathab 03791](#)

You avez aimé ? Partagez autour de vous !



Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

www.topchretien.com



d 21

Hébreu / Grec - Strong

Versets relatifs

Esdras 6

¹⁸ Ils mirent en place les prêtres selon leurs classes et les Lévites selon leurs divisions pour le service de Dieu à Jérusalem, conformément à ce qui est écrit dans le livre de Moïse.

Daniel 5

- ⁷ Le roi cria avec force de faire venir les astrologues, les prêtres chaldéens et les devins. Puis, prenant la parole, il dit aux sages de Babylone : « Celui qui lira cette inscription et m'en révélera l'explication sera habillé de pourpre, portera un collier en or à son cou et aura la troisième place dans le gouvernement du royaume. »
- ⁸ Tous les sages du roi entrèrent, mais ils furent incapables de lire l'inscription et d'en faire connaître l'explication au roi.
- ¹⁵ On vient d'amener devant moi les sages et les astrologues afin qu'ils lisent cette inscription et m'en fassent connaître l'explication, mais ils n'ont pas été capables de révéler l'explication des mots.
- ¹⁶ J'ai appris que tu peux donner des explications et résoudre des questions difficiles. Maintenant, si tu peux lire cette inscription et m'en faire connaître l'explication, tu seras habillé de pourpre, tu porteras un collier en or à ton cou et tu auras la troisième place dans le gouvernement du royaume. »
- ¹⁷ Daniel répondit devant le roi : « Garde tes dons pour toi et accorde tes récompenses à un autre ! Je lirai néanmoins l'inscription au roi et je lui en ferai connaître l'explication.
- ²⁴ C'est pourquoi il a envoyé cette partie de main qui a tracé cette inscription.
- ²⁵ » Voici l'inscription qui a été tracée : ‘Compté, compté, pesé et divisé.’

Daniel 6

- ⁸ Tous les responsables du royaume, les intendants, les administrateurs, les conseillers et les gouverneurs sont d'avis que le roi proclame un édit comportant une interdiction sévère : toute personne qui, dans l'espace de 30 jours, adressera des prières à un autre, dieu ou homme, que toi, roi, sera jetée dans la fosse aux lions.
- ⁹ Maintenant, roi, confirme l'interdiction et écris le décret afin qu'il ne puisse pas être modifié, comme la loi des Mèdes et des Perses qui est irrévocable. »
- ¹⁰ Là-dessus le roi Darius écrivit le décret d'interdiction.

Esdras 7

- ²² jusqu'à 05705 cent 03969 talents 03604 d'argent 03702, cent 03969 cors 03734 de froment 02591, cent 03969 baths 01325 de vin 02562, cent 03969 baths 01325 d'huile 04887, et du sel 04416 à discrédition 03809 03792.

Daniel 5

- ⁷ Le roi 04430 cria 07123 08748 avec force 02429 qu'on fit venir 05954 08682 les astrologues 0826, les Chaldéens 03779 et les devins 01505 08750 ; et le roi 04430 prit la parole 06032 08750 et dit 0560 08750 aux sages 02445 de Babylone 0895 : Quiconque 0606 03606 lira 07123 08751 cette 01836

.....

.....

.....

.....